



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lyon, le 06 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sujet du communiqué

Déviations suite à des travaux de réfection de
chaussée de la RN7 sur les communes de
Donzère et Pierrelatte

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est
Service Régional exploitation de Lyon**

Tél : 04 69 16 62 31
Mél. : Dv.Srex-Lyon.Dirc@developpement-durable.gouv.fr
Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Immeuble La Villardière
228 rue garibaldi
69446 LYON Cedex 03

1/2



La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est vous informe que des travaux de réfection de la chaussée de la RN7 vont être engagés entre le pont du canal Donzère - Mondragon situé au PR 108+200 et le giratoire nord de Pierrelatte RN7/RD93n situé au PR 109+550 sur les communes Pierrelatte et Donzère.

Ces travaux se dérouleront en journée entre 7h00 et 18h00 du lundi 26 avril au mercredi 28 avril 2021 et les mesures d'exploitations suivantes seront mises en place pendant la réalisation des travaux.

- La circulation sera réglée par un alternat et la vitesse sera limitée à 50 km/h.
- Durant les phases hors travaux de 18h00 à 7h00, la route sera ouverte à la circulation dans les deux sens mais la vitesse restera limitée à 50 km/h.
- Les voies transversales dans les deux sens de circulation seront barrées au droit de la RN7 et des déviations seront mises en place pour un retour sur la RN7 par le giratoire de la RN7/RD93 (voir plan de déviations en annexe).

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercions de votre compréhension pour les nuisances occasionnées.

**SCHÉMA DE DÉVIATION DES VOIES TRANSVERSALES
ENTRE LES PR 108+200 ET PR 109+550
COMMUNES DE PIERRELATTE ET DONZÈRE.**



**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est
Service Regional d'Exploitation de Lyon**

Tél : 04 69 16 62 31
Mél. : Dv.Srex-Lyon.Dirc@developpement-durable.gouv.fr
Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr